

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE

HOTEL DE LA BOURSE
14, RUE DU PALAIS
17000 LA ROCHELLE

TEL : 05 46 41 34 65 MINITEL 3629 2222

R E C E P I S S E D E D E P O T

CABINET BANETTE-CONAN

30, AVENUE DU GENERAL LECLERC

17000 LA ROCHELLE

V/REF :
N/REF : 96 B 375 / A-196

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 06/02/97, SOUS LE NUMERO A-196.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS : APPORTS EN NATURE PARTS SOCIALES
SARL LA JETEE

... CONCERNANT LA SOCIETE
LA ROCHELLE INVEST
ENTREPRISE UNI-PERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE
11 QUAI GEORGES CLEMENCEAU
SAINT MARTIN DE RE
17410 SAINT MARTIN DE RE

R.C.S LA ROCHELLE B 409 455 300 (96 B 375)

LE GREFFIER

**EURL LA ROCHELLE INVEST
11 Quai Georges Clémenceau
17410 SAINT MARTIN DE RE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
APPORTS EN NATURE :
PARTS SOCIALES SARL LA JETEE**

Jean-Luc BOCQUET - Gérard JOUBERT - Michel-Etienne PAPIN - Yves PAUGAM - Alain PELLETIER
ASSOCIÉS MEMBRES DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE POITIERS

EURL LA ROCHELLE INVEST
11 Quai Georges Clémenceau
17410 SAINT MARTIN DE RE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

APPORT DE PARTS SOCIALES "SARL LA JETEE"

Monsieur,

En exécution de la mission de Commissaire aux apports qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de La Rochelle en date du 20 janvier 1997, nous vous présentons notre rapport pour l'appréciation de l'apport en nature devant être effectué par Monsieur Marc MOUTALIB à votre société.

I - EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

Dans le cadre d'une réorganisation tant juridique que fonctionnelle de ses activités, Monsieur Marc MOUTALIB envisage faire apport de parts sociales de la SARL LA JETEE à votre société.

II - DESCRIPTION DES APPORTS

20 - Description de l'apport

L'apport est constitué par 5 590 parts sur les 6 000 parts constituant le capital social de la SARL LA JETEE.

La SARL LA JETEE est propriétaire d'un fonds de commerce d'Hôtellerie 3 étoiles sur le port de Saint Martin de Ré, 23 Quai Georges Clémenceau.

La propriété commerciale résulte d'un bail en date du 5 août 1993 venant à renouvellement le 28 février 2002.

21 - Evaluation de l'apport

Les 5 590 parts sont évaluées à F. 3 354 000 soit une valeur de F. 600 par part sociale.

Cette évaluation a été faite sur la base des comptes annuels de la SARL LA JETEE au 30 septembre 1996 approuvés par l'Assemblée Générale du 20 janvier 1997, et corrigée des éléments suivants :

- Réévaluation du fonds de commerce
- Perte intercalaire hors amortissements sur le quatrième trimestre 1996.

Elle se résume comme suit :

Capitaux propres au 30.09.96	F. 946 540
Réévaluation fonds de commerce	
F. 6 400 000 - F. 3 653 000	F. 2 747 000
Perte intercalaire 4ème trimestre 1996	F. < 90 000>
	F. 3 603 540
Retenu pour	F. 3 600 000
Soit par part <u>3 600 000</u>	F. 600
6 000	

La valorisation du fonds de commerce correspond à l'application d'un coefficient de 1,70 sur le chiffre d'affaires TTC annuel.

Ce pourcentage est conforme aux usages, et le montant ainsi déterminé est confirmé par des offres d'achat à des prix au moins équivalents.

La perte intercalaire résulte de l'activité basse saison.

III - VERIFICATIONS EFFECTUEES

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- Vérifier la réalité des actifs
- Contrôler la valeur attribuée aux apports.

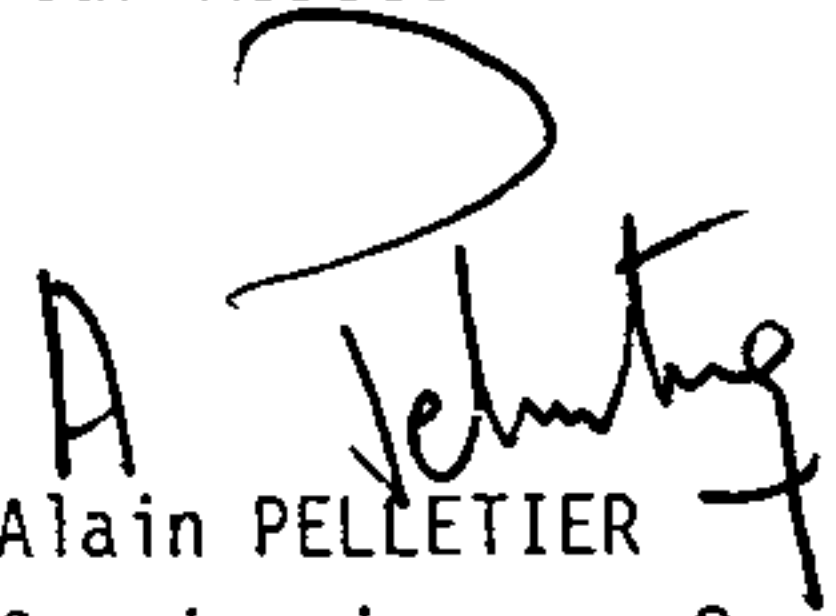
IV - CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport décrit ci-dessus dont le total s'élève à F. 3 354 000.

Le montant de l'apport est au moins égal au montant de l'augmentation de capital consécutif à la réalisation de l'opération envisagée.

Lagord, le 23 janvier 1997

Pour AUDICO


Alain PELLETIER
Commissaire aux Comptes
Directeur Général